

CAROLINE RAMADE

EXPERT-COMPTABLE DIPLÔMÉ
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE PARIS

12, RUE ARMAND CARREL – 75019 PARIS
TÉL. : 01.42.00.25.78

ASSOCIATION AIDAFRIQUE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 août 2014

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2014

Aux Adhérents de

Association Aidafrique

125, chemin du Restic-Vian
29200 BREST

Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Aidafrique tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 12 janvier 2015

Le Commissaire aux Comptes



Caroline Ramade

AIDAFRIQUE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/09/2013 au 31/08/2014

125 chemin du Restic-Vian
29200 Brest

BILAN

Exercice du 01/09/2013 au 31/08/2014

ACTIF

	Au 31.08.2014			Au 31.08.2013
	Brut	Amortiss. & provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles				
. Brevets et licences	-	-	-	-
Immobilisations corporelles				
. Terrains	14 482,66	-	14 482,66	14 482,66
. Constructions	-	-	-	-
. Matériel - expéditions humanitaires	162 552,85	159 610,11	2 942,74	9 806,41
. Autres immobilisations corporelles	44 800,82	44 800,82	-	-
Immobilisations financières				
. Dépôts et cautionnements	-	-	-	-
Total I	221 836,33	204 410,93	17 425,40	24 289,07
Créances				
. Fournisseurs, avances et acomptes	7 344,00		7 344,00	9 000,00
. Autres créances	-		-	-
Valeurs mobilières de placement				
. SICAV monétaires	353 149,91		353 149,91	190 022,57
Disponibilités	285 040,10		285 040,10	267 274,49
Charges constatées d'avance	104,32		104,32	158,40
Total II	645 638,33	-	645 638,33	466 455,46
TOTAL GENERAL (I + II)	867 474,66	204 410,93	663 063,73	490 744,53

BILAN

Exercice du 01/09/2013 au 31/08/2014

PASSIF

	Au 31.08.2014	Au 31.08.2013
Fonds associatifs		
. Réserves	1 226 105,28	1 226 105,28
. Report à nouveau débiteur	- 753 824,52	- 161 588,18
. Résultat de l'exercice	172 994,41	- 592 236,34
Total I	645 275,17	472 280,76
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
Total II	-	-
Fonds dédiés		
. Sur subventions	-	-
. Sur autres ressources	-	-
Total III	-	-
Dettes		
. Emprunts et dettes financières divers	10 000,00	10 000,00
. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	737,34	211,67
. Dettes fiscales et sociales	-	-
. Autres dettes	7 051,22	8 252,10
Total IV	17 788,56	18 463,77
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	663 063,73	490 744,53

COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice du 01/09/2013 au 31/08/2014

CHARGES

	Au 31.08.2014	Au 31.08.2013
Charges d'exploitation		
. Achats	60 389,75	76 955,70
. Autres charges externes	115 158,93	85 919,94
. Impôts et taxes	1 786,95	580,00
. Frais des missions de bienfaisance	868 018,04	1 696 638,64
. Autres charges de gestion courante	35,01	
. Dotations aux amortissements et aux provisions :		
. Sur immobilisations : dotations aux amortissements	8 047,71	8 953,66
. Sur immobilisations : dotations aux provisions	-	-
. Sur actif circulant : dotations aux provisions	-	-
. Pour risques et charges : dotations aux provisions	-	-
Total I	1 053 436,39	1 869 047,94
Charges financières		
. Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-
. Charges diverses	7 182,13	5 340,17
Total II	7 182,13	5 340,17
Charges exceptionnelles		
. Charges exceptionnelles	-	-
Total III	-	-
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
. Sur apports	-	-
. Sur subventions de fonctionnement	-	-
. Sur dons manuels	-	-
Total IV	-	-
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV)	1 060 618,52	1 874 388,11
Solde créditeur (excédent)	172 994,41	-
TOTAL GÉNÉRAL	1 233 612,93	1 874 388,11

COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice du 01/09/2013 au 31/08/2014

PRODUITS

	Au 31.08.2014	Au 31.08.2013
Produits		
. Cotisations des membres	240,00	180,00
. Dons - œuvres de bienfaisance	1 225 188,24	1 275 144,74
. Autres produits courants	10,09	0,20
Total I	1 225 438,33	1 275 324,94
Produits financiers		
. Produits d'épargne associative	1 937,27	5 058,92
. Autres produits financiers	1 237,33	1 742,91
Total II	3 174,60	6 801,83
Produits exceptionnels		
. Autres produits exceptionnels	5 000,00	25,00
Total III	5 000,00	25,00
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
. Sur apports	-	-
. Sur subventions de fonctionnement	-	-
. Sur dons manuels	-	-
Total IV	-	-
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)	1 233 612,93	1 282 151,77
Solde débiteur (déficit)	-	592 236,34
TOTAL GÉNÉRAL	1 233 612,93	1 874 388,11

ANNEXE LÉGALE DES COMPTES

Exercice du 01/09/2013 au 31/08/2014

Annexe au bilan clos le 31 août 2014 dont le total est de 663 063,73 € et au compte de résultat de l'exercice dégageant un excédent de 172 994,41 €.

I - PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION, COMPARABILITÉ DES COMPTES, FAITS CARACTÉRISTIQUES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles et normes comptables, notamment les règlements n° 99-01 et n° 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable.

En particulier, les principes et conventions suivants ont été appliqués :

- principe de prudence ;
- principe d'indépendance des exercices ;
- continuité des activités.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

II - NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

État de l'actif immobilisé

Éléments	Valeur brute début ex.	+	-	Valeur brute fin ex.
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles				
. Terrains	14 482,66	-	-	14 482,66
. Constructions	-	-	-	-
. Matériel - infirmerie	27 191,05	1 184,04	-	28 375,09
. Matériel - expéditions humanitaires	289 322,24	-	155 144,48	134 177,76
. Autres immobilisations corporelles	44 800,82	-	-	44 800,82
Immobilisations financières	-	-	-	-
Total	375 796,77	1 184,04	155 144,48	221 836,33

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les immobilisations corporelles se rapportent essentiellement à du matériel d'expéditions humanitaires.

État des amortissements et des provisions

Éléments	Valeur en début d'exercice	+	-	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles				
. Terrains	-	-	-	-
. Constructions	-	-	-	-
. Matériel - infirmerie	18 813,51	6 811,83	-	25 625,34
. Matériel - expéditions humanitaires	287 893,37	1 235,88	155 144,48	133 984,77
. Autres immobilisations corporelles	44 800,82	-	-	44 800,82
Immobilisations financières	-	-	-	-
Total	351 507,70	8 047,71	155 144,48	204 410,93

AIDAFRIQUE - 125 chemin du Restic-Vian - 29200 BREST

L'amortissement pour dépréciation a été déterminé selon le mode linéaire. Les durées d'amortissement les plus généralement retenues ont été les suivantes :

- Matériel - expéditions humanitaires : 5 à 7 ans,
- Matériel de transport : 4 ans,
- Matériel de bureau et informatique : 5 ans,
- Mobilier : 10 ans.

Tableau des échéances des créances et des dettes

Éléments	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an et moins de cinq ans	À plus de cinq ans
Immobilisations financières	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-
Total	-	-	-	-
Emprunts et dettes assimilées	10 000,00	-	10 000,00	-
Dettes fournisseurs	737,34	737,34	-	-
Autres dettes	7 051,22	7 051,22	-	-
Total	17 788,56	7 788,56	10 000,00	-

Valeurs mobilières de placement

L'épargne associative est constituée exclusivement de placements de type "court terme" (tels que livret A et autres placements réservés aux Organismes Sans But Lucratif).

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cessions portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Les plus-values latentes sur valeurs mobilières de placement non comptabilisées à la clôture de l'exercice s'élèvent à 592,93 €.

III - NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Frais des missions de bienfaisance

Eléments		Montants
Missions de bienfaisance	Centrafrique	55 208
Missions de bienfaisance	Congo	688 876
Missions de bienfaisance	Madagascar	22 176
Missions de bienfaisance	Philippines	15 029
Missions de bienfaisance	Sierra Leone et Guinée Conakry	21 253
Missions de bienfaisance	Tanzanie	22 500
Missions de bienfaisance	Matériel de secours	42 976
Total		868 018

IV - AUTRES INFORMATIONS

Contributions volontaires à titre gratuit

L'association n'a pas estimé devoir valoriser les contributions volontaires à titre gratuit.